

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Huit, le Mardi 15 Avril à 18 Heures, Le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 8 Avril, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

M.M LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjointes au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M VITALI, MARY, Mme DEBROAS, M. BASTELICA, Mme PERES, Mme POLI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme TOMI, Mlle SAMPIERI, Mme PASTINI, M.M D'ORAZIO, RUAULT, Mme GUERRINI, Mme FENOCCHI, M.M MARCANGELI, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mlle MORACCHINI	à	M. DIGIACOMI
Mme RISTERUCCI	à	Mlle SAMPIERI
Mme JOLY	à	M. CASASOPRANA
M. AMIDEI	à	Mme CURCIO
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI

Etaient absents :

Mme FERRI-PISANI, Conseillère Municipale.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de présents :	39
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mardi 15 Avril 2008

Délibération N°2008/ 80

**Adoption du Compte Administratif 2007.
Budget Principal.**

Monsieur le Député-Maire demande à ses collègues de bien vouloir se prononcer sur le Compte Administratif 2006.

Il rappelle que conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est appelé à se retirer au moment du vote du Compte Administratif et en conséquence la présidence de l'Assemblée sera assurée par un Adjoint ou Conseiller élu pour le remplacer.

Le Conseil Municipal élit **Monsieur Paul-Antoine LUCIANI** en qualité de Président de séance qui cède ensuite la parole à **M. Charles CERVETTI**, Adjoint Délégué aux Finances.

M. CERVETTI expose à l'Assemblée :

« Mes chers collègues,

Le compte administratif est le dernier acte du calendrier budgétaire d'une collectivité.

Il constitue l'arrêté des comptes :

- Il rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes.
- Il présente les résultats comptables de l'exercice. Ceux-ci doivent être rapprochés des résultats figurant au compte de gestion du trésorier municipal.

Globalement, les réalisations, toutes sections confondues du compte administratif 2007 de la ville d'Ajaccio, s'élèvent :

* en dépenses à **113 625 653,33 €**

* en recettes à **109 189 966,42 €**

Section de fonctionnement : hors résultat CA 2006

- en dépenses : 76 906 462, 67 €
- en recettes : 80 869 681, 15 €

Section d'investissement : hors résultat CA 2006

- en dépenses : 31 364 199, 74 €
- en recettes : 25 879 809, 49 €

Les opérations d'ordre, tant en investissement qu'en fonctionnement, ne génèrent pas de flux réels ; c'est pourquoi nous nous attacherons à examiner les opérations réelles de dépenses et de recettes dans les deux sections.

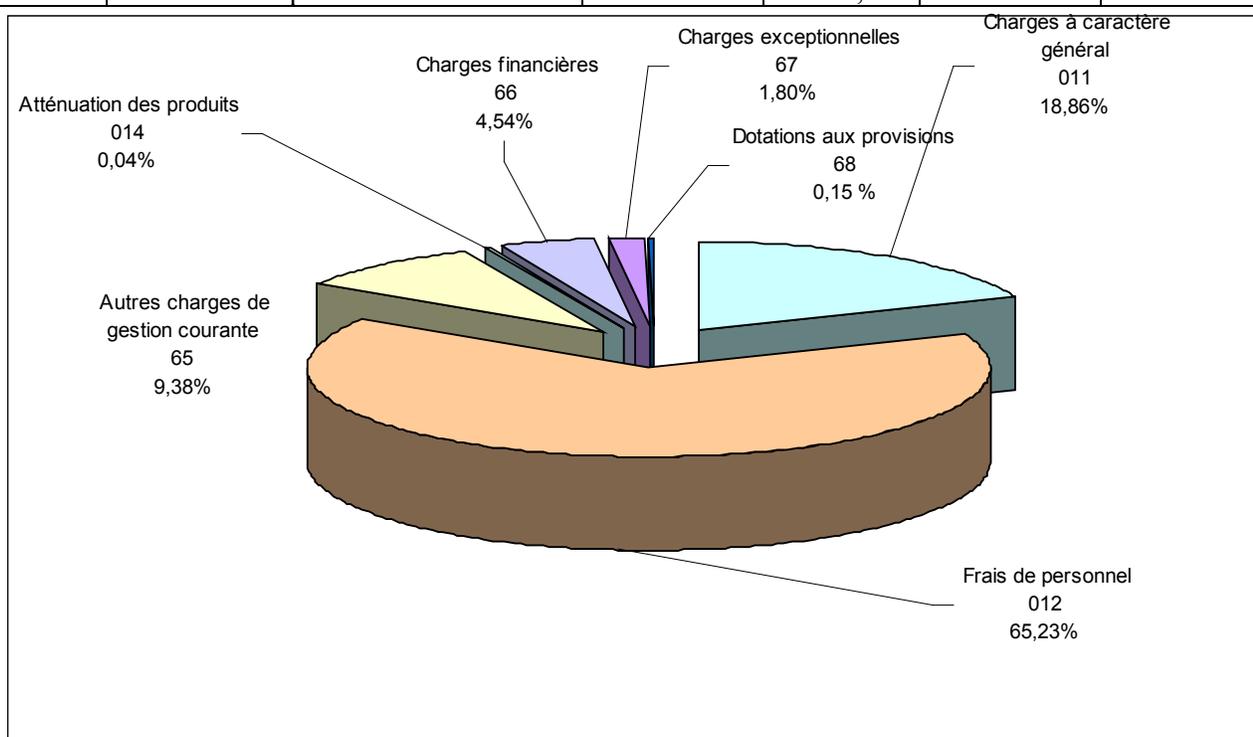
Toutefois, des tableaux des opérations détaillées au niveau de l'article, sont joints en annexes au présent rapport.

Les ratios de comparaison utilisés dans ce rapport, sont issus des dernières études de synthèse connues et réalisées par l'Observatoire financier de la Fédération des Maires des Villes Moyennes de France portant sur l'exercice 2006 .

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - OPERATIONS REELLES

Chap	Libellé	CA 2007	% des dépenses réelles	CA 2006	Variation 2007/2006
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		74 504 545	100,00%	71 031 118	4,89%
011	Charges à caractère général	14 051 813	18,87%	14 422 084	-2,57%
012	Frais de personnel	48 602 532	65,23%	45 257 071	7,39%
65	Autres charges de gestion courante	6 985 394	9,37%	6 937 443	0,69%
014	Atténuation des produits	32 732	0,04%	0	
66	Charges financières	3 381 514	4,54%	2 709 117	24,82%
67	Charges exceptionnelles	1 340 560	1,80%	1 705 401	-21,39%
68	Dotations aux provisions	110 000	0,15%		



L'évolution des charges de fonctionnement (+4,89%) demeure impactée par la hausse des dépenses de personnel en 2007.

Les charges à caractère général (011) connaissent une diminution globale de 2,57 % par rapport à l'exercice 2006, soit une baisse de 370 271 €. Cette variation des consommations des crédits s'explique par une meilleure maîtrise et un meilleur suivi des coûts de gestion par les services.

On peut noter que :

- comme la plupart des villes moyennes, le poste « achats de biens et services » (chapitres 60 et 61), progresse et est en partie lié à la hausse persistante des prix du pétrole qui se répercute sur le coût des consommations en combustibles (article : 60 621) ;
- le poste « autres services extérieurs » diminue du fait d'un changement de méthode de comptabilisation (versement transport désormais enregistré au chapitre « atténuation de produits » et non plus à l'article 62878), mais également parce que les URSSAF ont finalement enregistré le changement de bénéficiaire (CAPA) de la taxe sur les transports .
- de même, les services fiscaux ont procédé, en 2007, au changement de redevable (CAPA) sur les rôles de taxe foncière de la confina (article 63512) ;
- les frais d'acte et de contentieux augmentent. Ils sont la résultante du nombre de contentieux auxquels la ville doit faire face.
- par ailleurs, on peut constater une diminution des dépenses au titre du contrat de ville et du PLIE.

Les charges de personnel augmentent de 7,39% .

Cette augmentation est liée :

1. à des mesures générales dont l'augmentation de la valeur du point d'indice au 1^{er} janvier 2007 (+0,5%), du FNAL Sup (de 0,20 à 0,40), de la taxe sur les transports (de 0,55 à 0,60), de la retenue pension civile (de 39,5 à 50%), etc... ;
2. aux mesures catégorielles (avancement d'échelon et de grade et reclassement des catégories C (ATSEM, adjoint technique et auxiliaire de puériculture) ;
3. à la poursuite de la politique de déprécarisation (stagiarisation et titularisation des agents) ;
4. aux mesures de parité entre les agents par la poursuite de l'amélioration de la situation des personnels, notamment par des promotions plus nombreuses à des niveaux de rémunération plus favorables (promotion interne) et revalorisation du régime indemnitaire ;
5. à l'impact des nouveaux textes relatifs aux conditions d'attribution de la NBI (décrets n°2006-779 et 780 du 3 juillet 2006 (NBI-ZUS) ;
6. à la création et à la mise en place de nouveaux services qui a généré des emplois nouveaux (CLSH Baleone, ASVP, maison de quartier St Jean, etc...) .

Les autres charges de gestion courantes (chapitre 65) qui incluent le poste « subventions » versées aux associations, demeurent stables par rapport à l'exercice précédent.

Les charges financières (chapitre 66) enregistrent une hausse pour la deuxième année consécutive (+25%).

Cette progression est la conséquence de l'augmentation de l'encours des prêts et du relèvement général des taux d'intérêts.

le chapitre 67 « charges exceptionnelles » diminue : - 21,39%

A l'exception des subventions versées au port de plaisance et à la SEREP ce chapitre enregistre des opérations qui n'ont pas de caractère répétitif. Son montant peut être très variable d'une année sur l'autre. Ainsi, sa diminution en 2007 s'explique par des dépenses exceptionnelles survenues sur le seul exercice 2006 (URSSAF, kiosques à journaux).

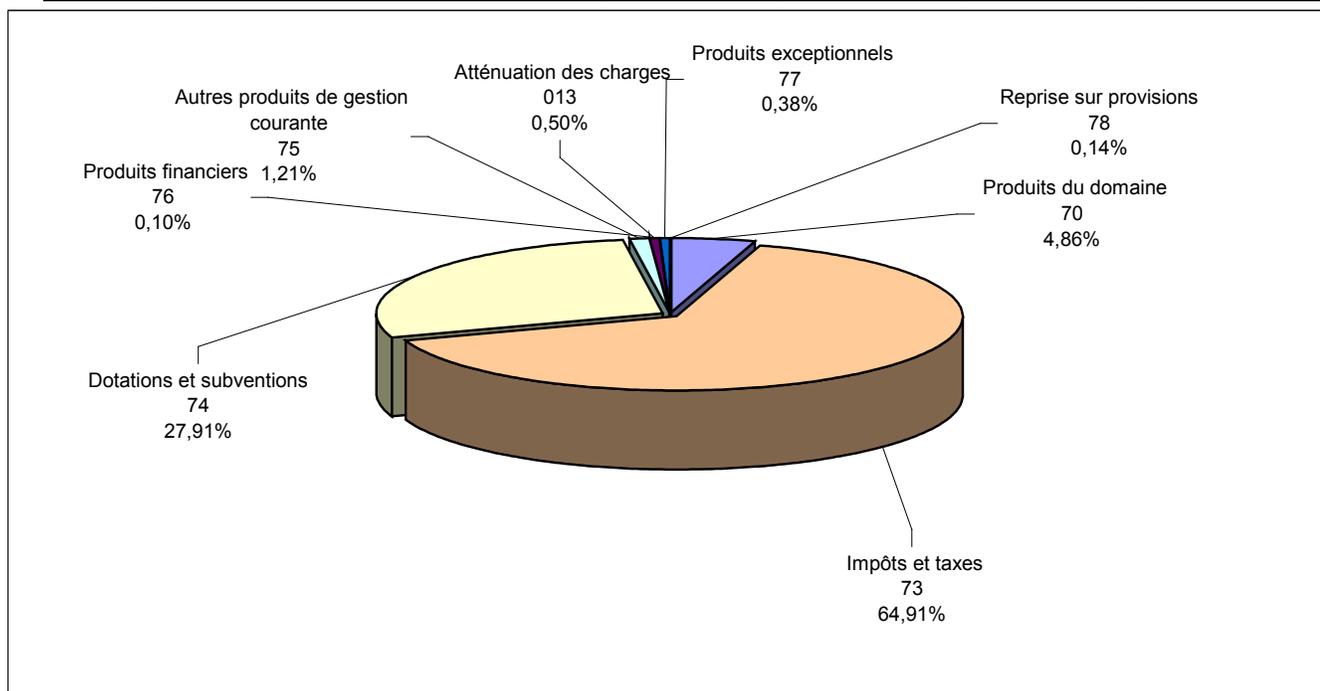
Détail des dépenses de fonctionnement.(annexe 1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT OPERATIONS REELLES

Chap	Libellé	CA 2007	% des recettes réelles	CA 2006	Variation 2007/2006
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		80 006 050	100,00%	80 737 477	-0,90%
70	Produits du domaine	3 884 848	4,86%	2 677 906	45,07%
	Impôts et taxes	51 930 497	64,91%	51 426 527	0,98%
74	Dotations et subventions	22 328 366	27,91%	23 992 874	-6,94%
75	Autres produits de gestion courante	965 147	1,21%	791 137	22%
013	Atténuation des charges	403 095	0,50%	512 427	-21,34%
76	Produits financiers	79 609	0,10%	0	
77	Produits exceptionnels	304 488	0,38%	1 336 606	-77,22%
78	Reprise sur provisions	110 000	0,14%		



Globalement les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2007 diminue de 0,90%. Elles représentent 1 462 € par habitant, la moyenne de la strate se situant à 1 319 € par habitant.

Le dynamisme des bases fiscales permet le maintien du taux de croissance des produits de fonctionnement.

En 2007 le produit issu **de la fiscalité directe locale** (hors compensations) progresse de 4,17%, soit un rythme légèrement supérieur à celui observé sur l'exercice 2006 (+ 3,99%).

- Cette augmentation résulte d'une hausse des bases de la taxe d'habitation(+3,73%), de la taxe foncière sur les propriétés bâties (+1,40%) liée à la revalorisation forfaitaire de 1,8%, de la valeur locative des logements et l'élargissement de la matière taxable dû à l'accroissement du parc du logement mais également au produit désormais nouveau que représente la TH sur les logements vacants.

- S'agissant des taux votés, la ville d'ajaccio, comme les années précédentes, maintient ses taux, contre 0,4% d'augmentation pour les collectivités de même strate.

- Taxe d'habitation : 22,72%
- Taxe foncière bâtie : 17,02%
- Taxe foncière non bâtie : 46,24%

LA FISCALITE LOCALE EN 2007

	Bases 2007 Notifiées	Taux 2007	Produit 2007	Evolution 2007/2006
Taxe d'habitation	59 257 583	22.72	13 463 323	3,73%
Taxe foncier bâti	58 786 553	17.02	10 005 471	1,40%
Taxe foncier non bâti	220 695	46.24	102 049	
Rôle supplémentaires			169 010	
TH sur logements vacants	833 284	22,72	189 322	
SOUS TOTAL FISCALITE			23 929 175	4.17 %
Sous total compensations			3 142 417	-4,52 %
TOTAL GENERAL			27 071 592	

Versées sous forme de compensations :

- Compensation de la Taxe Professionnelle (DCTP) 955 571 €
- Compensation au titre de la taxe d'habitation (T.H) 1 890 344 €
- Compensation au titre de la taxe foncière (T.F) 296 502 €

Taxes	Taux		Bases *		Produits *	
	Ajaccio	Moyenne Strate	Ajaccio	Moyenne Strate	Ajaccio	Moyenne Strate
Taxe Habitation	22,72	16,04	1083*	1203	248	193
Taxe Foncière bâtie	17,02	19,31	1074	1300	182	251
Taxe Foncière non bâtie	46,24	41,69	4	5	2	2
Totaux					432	446

*Montants donnés en Euros par habitant

* dont taxe sur logements vacants

* source DGCL

Δ Les transferts de la Capa :

L'attribution de compensation, déterminée définitivement par la commission d'évaluation des charges au moment du transfert de compétences, ne peut être indexée ; elle est donc identique à l'année précédente.

L'attribution de solidarité communautaire décidée par l'assemblée délibérante de la CAPA et établie selon des critères liés à la population, au potentiel fiscal/hab, aux charges des communes, s'élève en 2007 pour la commune d'Ajaccio, à 3 271 427 € soit 159 403 € de plus qu'en 2006 .

Δ La fiscalité indirecte :

la commune enregistre une baisse, conséquence de la diminution du prélèvement sur les produits des jeux dans les casinos.

Les produits du domaine (chapitre 70), hors écritures de rectifications comptables (transfert du chapitre 77 vers le chapitre 70), augmentent globalement de 18 % grâce essentiellement à la progression des redevances des services périscolaires .

Les dotations de l'Etat et les différentes subventions (chapitre 74) représentent le deuxième poste budgétaire de recettes. Il diminue globalement de 6,90%.

1) - Le niveau des « dotations et des compensations » a cessé d'augmenter et est, cette année, égal à celui 2006 .

Après la refonte de l'architecture des dotations versées par l'Etat aux villes en 2004 et 2005, les communes bénéficient en 2007 et pour la deuxième année, d'une DGF composée d'une dotation forfaitaire et de 3 dotations de péréquation.

Une nouvelle dotation destinée aux communes situées dans la cœur d'un parc national, a été créée en 2007 et porte ainsi à 5 les parts composant la dotation forfaitaire.

Le contrat de croissance et de solidarité est reconduit en 2007 pour un an, dans les mêmes dispositions que celles applicables en 2006. L'enveloppe normée de 2007, déterminée sur l'inflation prévisionnelle hors tabac de 2007 (+1,8%) et 33% de la croissance du PIB en volume de 2006 (+ 2,25%), évolue de +2,54%.

Au sein de cette enveloppe, la dotation globale de fonctionnement (DGF) bénéficie d'un mécanisme d'indexation plus favorable qui retient la hausse des prix majorée de 50% de l'augmentation en volume du produit intérieur brut, soit une évolution de + 2,50% au niveau national, après intégration des montants définitifs de l'année 2006.

La Dotation Globale de Fonctionnement de la ville (DGF) s'élève à 15 188 M€ et représente 259 €/ha, pour 277 €/ha pour la moyenne de la strate.

Elle est composée de deux dotations :

La dotation forfaitaire, première composante de la DGF, s'élève à 13 082M€ et progresse de 0,45% par rapport à 2006. Elle représente 223€/ha, pour 230€ /ha pour la moyenne de la strate.

La péréquation communale, 2ème composante de la DGF, comprend la **DSU** et la **DNP** .

- La **Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale** et qui devait doubler en 5 ans, notamment du fait de la prise en compte de la population située en **Zone Urbaine Sensible**, a augmenté pour Ajaccio de 5 % (évolution minimale), comme en 2006 et 2005. Elle représente 20€/ha, contre 39€ pour la moyenne de la strate.
Les villes qui connaissent une évolution de leur DSU supérieure à 5%, sont celles dont la population en ZUS a augmenté.
- La **Dotation Nationale de Péréquation** diminue de 14,3% .Cette dotation est attribuée en fonction du potentiel financier (potentiel fiscal + dotation forfaitaire) .

La **Dotation de Compensation de la Taxe Professionnelle**, variable d'ajustement du contrat de croissance et de solidarité, accuse une nouvelle baisse de 11,6% (annoncée en loi de finances initiale).

2) - Alors que les «subventions et participations » sont en nette diminution :

Il s'agit des participations obtenues auprès des différents co-financeurs (Etat, département, région, Europe, CAPA), notamment dans le cadre du contrat de ville et du PLIE dont les restes à réaliser 2005 ont été enregistrés sur le seul exercice 2006, d'où la baisse importante enregistrée sur ce poste en 2007, la région et le département s'étant par ailleurs désengagés massivement sur ces deux contrats.

L'augmentation du poste « **autres produits de gestion courante** » (**chapitre 75**) est due à l'enregistrement de l'excédent du budget annexe du parking mais également aux produits des revenus des immeubles. Il convient de noter que ce chapitre enregistre la part salariale des tickets restaurants qui doit venir en diminution du poste charges de personnel (art758).

Le chapitre 013 « atténuation de charges » enregistre la variation des stocks de la boutique du musée Fesch ainsi que le poste « remboursements sur rémunérations du personnel » qui, par définition, évolue d'une année sur l'autre .

Le chapitre 76 « produits financiers » sont comptabilisés, à ce chapitre, les gains sur échange de taux d'intérêt (SWAP), pour un montant de 79 609 €.

Le chapitre 77 « produits exceptionnels » enregistre des opérations qui ne seront pas reproduites d'un année sur l'autre. La facturation à la CAPA des prestations réalisées par la ville pour son compte, est désormais imputée au chapitre 70.

Détail des recettes de fonctionnement (annexe n° 2)

LES INDICATEURS D'EPARGNE

INTITULES	CA 2004	CA 2005	CA 2006	CA 2007
Recettes de gestion	74 781	75 775	79 400	79 512
DGF	13 653	14 882	15 120	15 188
Impositions directes	21 159	22 159	23 096	23 897
Autres impôts et taxes	27 134	26 144	28 330	28 033
Autres recettes	12 835	12 590	12 854	12 394
Dépenses de gestion	64 834	65 909	66 616	69 672
Frais de personnel	42 751	43 703	45 257	48 602
Autres charges de gestion courante	8 285	7 972	6 937	7 018
Charges à caractère général	13 798	14 234	14 422	14 052

INTITULES	CA 2004	CA 2005	CA 2006	CA 2007
Epargne de gestion	9 947	9 866	12 784	9 840
Résultat financier	- 3 632	- 3 261	- 2 709	-3 301
Résultat exceptionnel	- 1 133	-144	- 369	-1 036
Epargne brute	5 182	6 460	9 706	5 503
Remboursement en capital	4 966	5 180	4 441	5 229
Epargne nette	216	1 280	5 265	272

L'épargne de gestion

Traditionnellement, le premier indicateur d'épargne est constitué par l'épargne de gestion. Cet indicateur est égal à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement (hors excédent et hors mouvement d'ordre) et les dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts de la dette).

Cette épargne de gestion, après avoir connue une augmentation significative en 2006, retrouve son niveau de 2004 sous l'effet conjugué d'un fléchissement de la progression des recettes de gestion et d'une progression plus dynamique des dépenses courantes.

Cet indicateur mesure la capacité de la collectivité à dégager sur sa section d'exploitation un solde positif destiné, d'une part, à l'annuité de la dette et, d'autre part, à financer les nouveaux investissements.

L'épargne brute

Correspond à l'épargne de gestion diminuée des intérêts de la dette.

En nette diminution par rapport à 2006, elle permet toutefois de couvrir l'annuité en capital de la dette.

L'épargne nette

Le troisième indicateur :

L'épargne nette prend en compte le remboursement du capital de la dette ; le niveau d'épargne nette est faible et ne dégage pas d'autofinancement pour la section d'investissement.

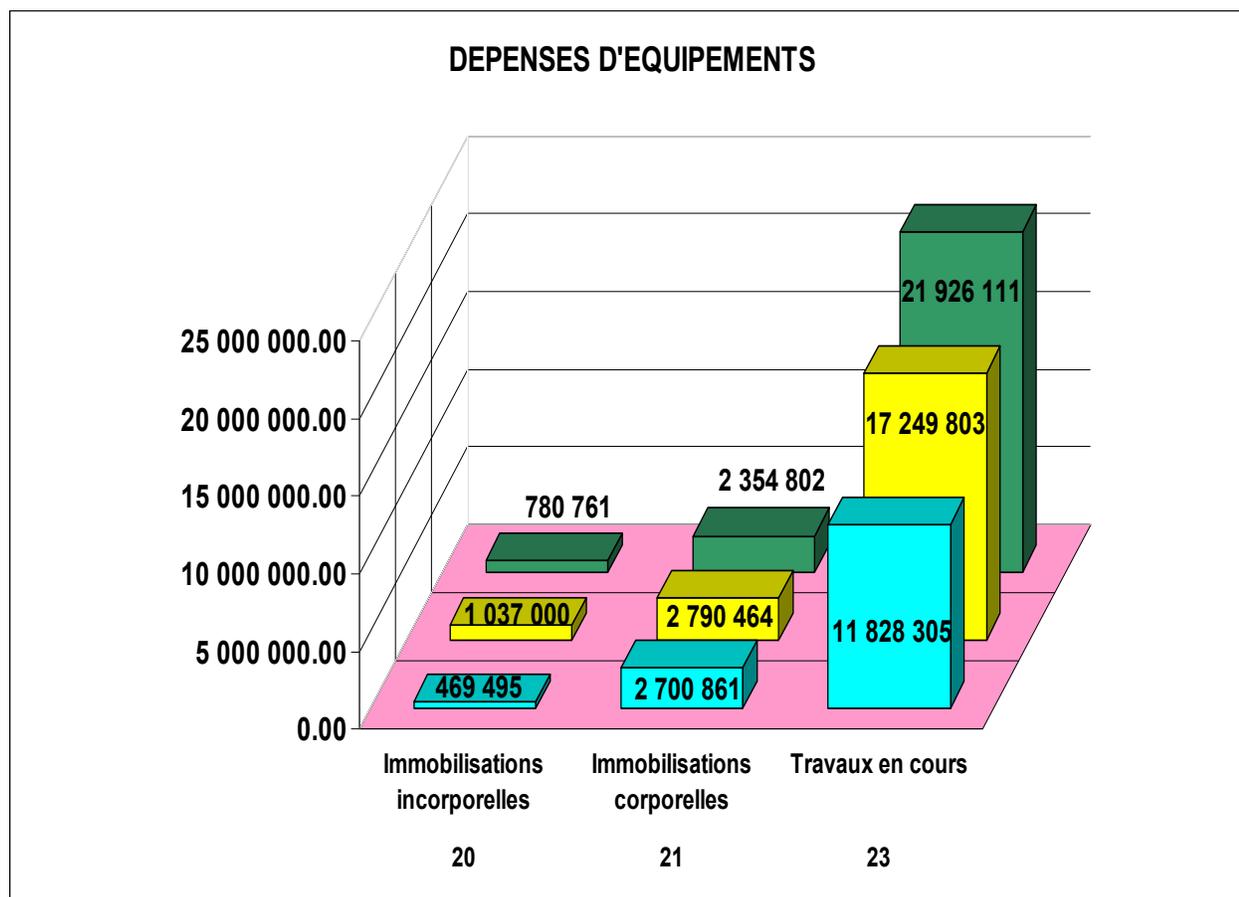
SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Les investissements sont de trois sortes : les dépenses d'équipement , d'autres dépenses (remboursement de créances immobilisées) et le remboursement des emprunts.

Les dépenses d'équipement sont réparties en trois chapitres distincts selon qu'il s'agisse d'immobilisations corporelles, incorporelles ou de travaux en cours.

Pour trouver ce détail des opérations, il faut se reporter à l'analyse par fonction.



En 2007, l'investissement continue sa progression dans un contexte de hausse des coûts de la construction, des bâtiments et des travaux publics.

Cette nouvelle progression s'inscrit dans la réalisation de travaux d'équipements arrivés à terme et qui avaient été programmés en début de mandat.

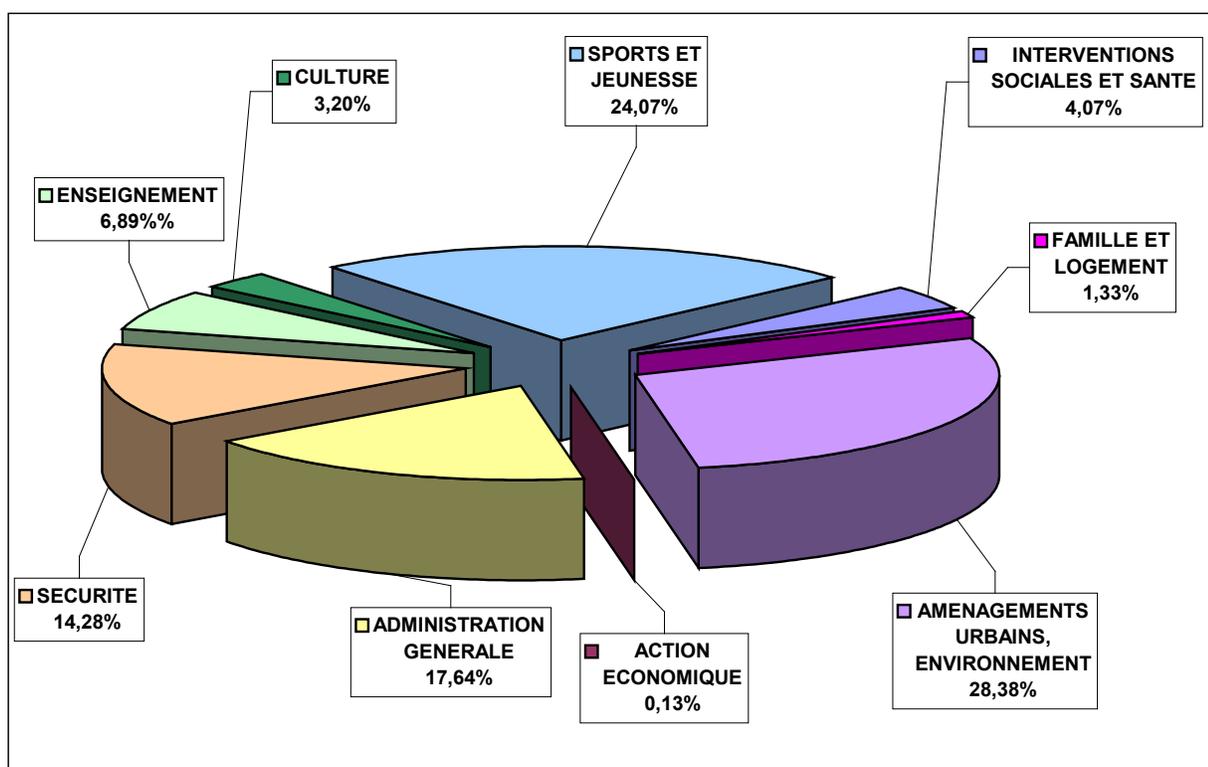
Les équipements (comptes 20,21,23) hors travaux en régie, ont atteint un montant de 25 061 673 € .

Les dépenses d'équipement brut représentent 458 € / hab, contre 330 € / hab moyenne de la strate .

CHAPITRES 20, 21, 23 DEPENSES D'EQUIPEMENT						
Art	Libelle	CA 2005	CA 2006	Variation en % 2006/2005	CA 2007	Variation en % 2007/2006
DEPENSES D'EQUIPEMENT		14 998 660.76	21 077 267.17	40.53%	25 061 673.81	18.90%
20	Immobilisations incorporelles	469 494,87	1 037 000,47	120.88%	780 760,67	-24.71%
202	FRAIS D ETUDES D'ELABORATION DE MODIFICATION ET REVISIONS URBANISME	88 396,14	10 932,66	-87.63%	61 599,51	463.44%
2031	FRAIS D'ETUDES	381 098,73	746 934,28	95.99%	560 625,91	-24.94%
205	CONCESSIONSET DROITS, BREVETS ET LICENCES	0.00	0.00		593,81	
204	SUBVT D'EQUIPEMENT VERSEES	0.00	279 133,53		157 941,44	-43.42%
21	Immobilisations corporelles	2 700 861,14	2 790 463,98	3.32%	2 354 802,48	-15.61%
2111	TERRAINS NUS	306 146,78	655 297,40	114.05%	719,44	-99.89%
2118	AUTRES TERRAINS	1 294,07	0,00	-100.00%	0,00	
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	413 962,85	38 500,00	-90.70%	0,00	-100.00%
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	0.00	0.00		929,29	
21568	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE	0,00	14 828,17		1 272,77	-91.42%
21578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	107 408,11	112 161,15	4.43%	128 423,42	14.50%
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	523 062,43	439 570,21	-15.96%	966 199,24	119.81%
2161	OEUVRES ET OBJET D'ART	6 000,00	625,08	-89.58%	0,00	-100.00%
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	407 926,80	284 666,96	-30.22%	391 404,18	37.50%
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	606 052,07	589 520,04	-2.73%	562 504,20	-4.58%
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	328 603,08	547 886,73	66.73%	287 083,77	-47.60%
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	404,95	107 408,24	26423.83%	16 266,17	-84.86%
23	Travaux en cours	11 828 304,75	17 249 802,72	45.83%	21 926 110,66	27.11%
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	213 269,79	48 596,46	-77.21%	21 262,36	-56.25%
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	6 731 377,91	9 342 185,63	38.79%	11 285 561,54	20.80%
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	4 759 894,93	7 832 744,86	64.56%	10 602 954,43	35.37%
2316	IMMOBILISATIONS EN COURS RESTAURATION DES COLLECTIONS ET OEUVRES D ART	44 986,29	0.00	-100.00%	4 952,20	
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	78 775,83	26 275,77	-66.64%	10 345,24	-60.63%
232	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	0,00	0,00		1 034,79	

**REPARTITION DES CREDITS CONSOMMES PAR
FONCTION
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT 2007**

ADMINISTRATION GENERALE				
Chapitre 20	Chapitre 21	Chapitre 23	<i>Totaux</i>	% Des dépenses
10 884	1 444 609	2 920 591	4 376 084	17,64%
SECURITE				
Chapitre 20	Chapitre 21	Chapitre 23	<i>Totaux</i>	% Des dépenses
-	2 159	3 541 129	3 543 288	14,28%
ENSEIGNEMENT				
Chapitre 20	Chapitre 21	Chapitre 23	<i>Totaux</i>	% Des dépenses
10 764	111 889	1 587 840	1 710 493	6,89%
CULTURE				
Chapitre 20	Chapitre 21	Chapitre 23	<i>Totaux</i>	% Des dépenses
18 912	44 187	731 783	794 882	3,20%
SPORTS ET JEUNESSE				
Chapitre 20	Chapitre 21	Chapitre 23	<i>Totaux</i>	% Des dépenses
-	262 662	5 709 163	5 971 825	24,07%
INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE				
Chapitre 20	Chapitre 21	Chapitre 23	<i>Totaux</i>	% Des dépenses
-	285 319	724 424	1 009 743	4,07%
FAMILLE				
Chapitre 20	Chapitre 21	Chapitre 23	<i>Totaux</i>	% Des dépenses
14 630	49 480	126 398	190 508	0,77%
LOGEMENT				
Chapitre 20	Chapitre 21	Chapitre 23	<i>Totaux</i>	% Des dépenses
140 441	-	-	140 441	0,57%
AMENAGEMENTS URBAINS, ENVIRONNEMENT				
Chapitre 20	Chapitre 21	Chapitre 23	<i>Totaux</i>	% Des dépenses
333 277	153 560	6 553 483	7 040 320	28,38%
ACTION ECONOMIQUE				
Chapitre 20	Chapitre 21	Chapitre 23	<i>Totaux</i>	% Des dépenses
251 848	-	31 292	283 140	0,13%



La répartition des crédits consommés par fonction des opérations d'investissement de la ville d'Ajaccio, fait apparaître, par ordre décroissant, les dépenses suivantes :

- Les aménagements urbains et environnement : 28.38% des dépenses,
- Sport et jeunesse : 24.07% des dépenses,
- Administration générale : 17.64% des dépenses,
- Sécurité et salubrité publique : 14.28% des dépenses,
- L'enseignement : 6.89% des dépenses,
- Les interventions sociales et de santé et la culture : 4.07% et 3.20% des dépenses,
- Enfin, la famille, le logement et l'action économique : 0.77%, 0.57% et 0.13%

Les aménagements urbains et environnement :

Ils représentent près 28.38% des investissements.

Les dépenses de ce secteur concernent la réalisation de nouveaux projets ; on peut citer notamment l'achèvement des travaux de réhabilitation du quartier de l'Octroi et d'aménagement de la rue Fesch piétonne, et, comme chaque année, la réfection et la réhabilitation de la voirie, avec un programme de réfection des chaussées, des trottoirs et de l'éclairage s'élevant respectivement à 1 819 937 €, 1 419 954 € et 839 266 €.

Sport et jeunesse :

24,07% des dépenses d'équipement de la ville.

Les dépenses liées au sport et à la jeunesse concernent la rénovation des gymnases, aménagement des stades, constructions nouvelles. Elles représentent la deuxième plus grosse dépense du budget d'investissement avec la reconstruction de la piscine des Salines, l'aménagement et la remise aux normes

de sécurité du complexe Jean Nicoli à Vignetta, le réaménagement du stade de Suartello et les premières dépenses liées à la réalisation de la halle des sports au lieu dit Stiletto.

Administration générale :

Dans ce secteur les dépenses représentent 17.64% des dépenses d'équipement de la ville et concernent pour l'essentiel des travaux de réhabilitation des bâtiments communaux, des achats de matériel et de logiciels informatiques, ainsi que le renouvellement du parc automobile.

Sécurité et salubrité publique :

Le poste sécurité et salubrité publique est en augmentation par rapport à l'année passée, il représente 14.28% des dépenses dont la plus importante, la construction du centre de secours principal.

L'enseignement :

6.89% des dépenses d'équipement concernent l'enseignement et la formation. Les investissements réalisés dans ce secteur correspondent à des travaux de mise en conformité ou de rénovation des groupes scolaires.

Les interventions sociales et de santé :

Ces dépenses sont relatives aux travaux de rénovation des crèches, garderies et multi-accueil. On peut noter que ce poste représente 4.07% des dépenses d'investissement.

La culture :

3.20% des dépenses d'investissement. Ces travaux concernent la rénovation du patrimoine et de divers équipements culturels, mais aussi des travaux de grande envergure, comme le centre culturel du Diamant et la réhabilitation du musée Fesch.

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

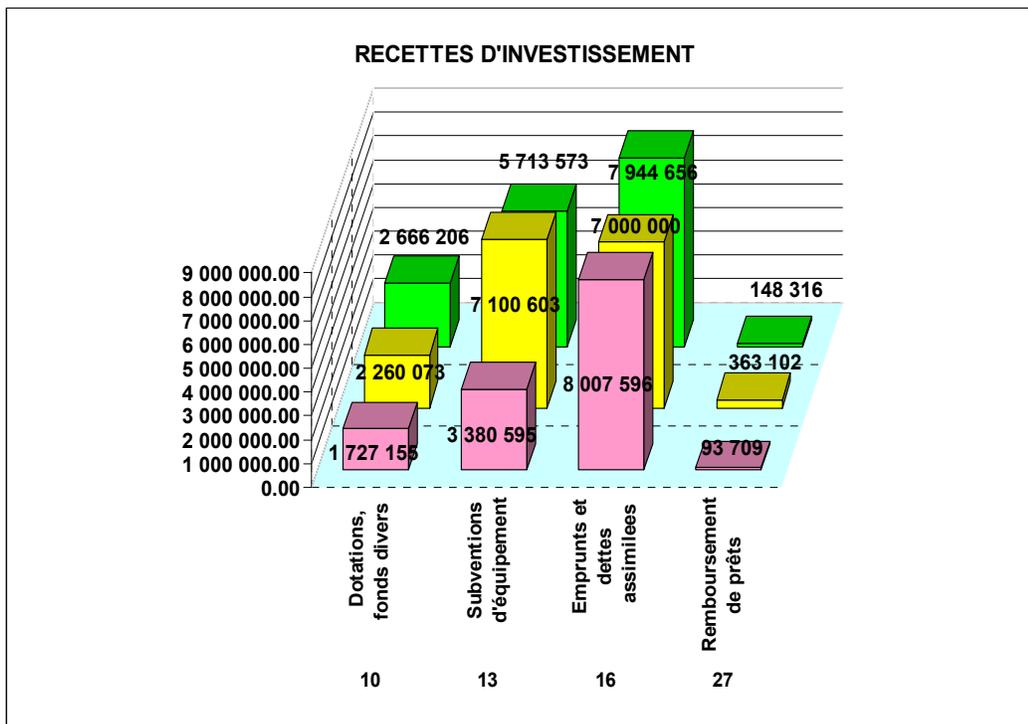
Art	Libelle	CA 2005	CA 2006	Variation en % 2006/2005	CA 2007	Variation en % 2007/2006
RECETTES D'INVESTISSEMENT		13 209 055,88	16 723 777,17	26.61%	16 472 751,34	-1.50%
10	Dotations, fonds divers	1 727 155,21	2 260 073,00	30.86%	2 666 206,00	17.97%
10222	F.C.T.V.A	1 578 422,00	2 052 119,00	30.01%	2 043 321,00	-0.43%
10223	TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT	148 733,21	207 954,00	39.82%	622 885,00	199.53%

13	Subventions d'équipement	3 380 595,48	7 100 602,59	110.04%	5 713 573,22	-19.53%
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ETAT	660 852,82	528 134,94	-20.08%	1 502 991,25	184.58%
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT REGIONS	1 246 091,02	2 407 691,19	93.22%	3 269 731,29	35.80%
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTS	1 034 168,62	3 425 778,83	231.26%	166 428,68	-95.14%
1327	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS BUDGET COMMUNAUTAIRE	57 927,70	131 840,63	127.60%	0,00	-100.00%
1328	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES	135 390,32	25 234,00	-81.36%	0,00	-100.00%
1332	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT AMENDES DE POLICE	246 165,00	581 923,00	136.40%	774 422,00	33.08%
16	Emprunts et dettes assimilées	8 007 596,11	7 000 000,00	-12.58%	7 944 656,00	13.50%
1641	EMPRUNTS EN FRANCS OU EN EUROS	8 007 596,11	7 000 000,00	-12.58%	7 944 656,00	13.50%
27	Remboursement de prêts	93 709,08	363 101,58	287.48%	148 316,12	-59.15%
27635	AUTRES CREANCES	93 709,08	363 101,58	287.48%	148 316,12	-59.15%

Les recettes réelles d'investissement sont composées de dotations et participations de l'Etat, de subventions spécifiques (PEI), de l'emprunt et le remboursement de tiers.

Elles s'élèvent en 2007 à 16 472 751 € et enregistrent un léger recul par rapport à 2006.

- Le FCTVA est la principale dotation d'investissement versée par l'Etat au secteur public local. Il est calculé sur le montant des investissements réalisés en 2005. Après une forte progression en 2006, le FCTVA se maintient à son niveau de 2006, les investissements de 2004 et 2005 étant sensiblement d'égal montant .
- La TLE, impôt qui frappe les constructions, enregistre une forte augmentation suite à un travail d'optimisation de cette recette entrepris par la collectivité en collaboration avec les services concernés (DDE, Trésor Public).
- La diminution du poste subventions est due essentiellement à des paiements effectués par la collectivité en fin d'année et dont les justificatifs n'ont été transmis aux partenaires financiers qu'en début d'année 2008, d'où le décalage important entre le montant des dépenses d'équipement et le montant des recettes encaissées au titre des subventions sur l'exercice 2007 (R à R en recettes important).
- Le produit des amendes de police est réparti entre les communes au prorata des amendes émises en 2006 sur le territoire de chaque collectivité. Il enregistre également une augmentation.
- Le remboursement des créances (compte 27) retrace le remboursement de prêts globalisés concernant la CAPA .



LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Dépenses d'équipement :



25 061 673 €
209 307 €
25 270 980 €

couvertes par :

Epargne nette	272 000€
Subventions	5 713 573€
Participations	2 666 206€
Solde opérations financières	148 316€
Recettes travaux tiers	50 750€

Besoin de financement	16 420 135€
-----------------------	-------------

couvert par :

Emprunts nouveaux	7 944 656€
-------------------	------------

Variation du Fonds de Roulement	-8475 562€
Résultat de clôture au 01/01/2007	4 039 876€
Résultat de clôture au 31/12/2007	-4 435 686€

En l'absence d'épargne nette suffisante, il a fallu puiser dans notre fonds de roulement et faire appel à une ligne de trésorerie.

Le fonds de roulement s'apparente à une réserve qui correspond à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagé au cours du temps : le résultat global de clôture.

LA FORMATION DU RESULTAT GLOBAL

Le résultat d'un exercice s'apprécie compte tenu de l'ensemble des opérations effectuées durant l'année budgétaire, qu'il s'agisse des opérations réelles, d'ordre ou de résultats reportés des exercices antérieurs. L'excédent de recettes de la section de fonctionnement dégage un autofinancement des investissements qui vient compenser le déficit de la section d'investissement.

La régularisation se fait au budget primitif ou au budget supplémentaire de l'année suivante : l'excédent de fonctionnement est proposé en affectation au conseil municipal pour couvrir ce déficit reporté.

SECTION de FONCTIONNEMENT : RESULTAT

DEPENSES

Chap	Libellé	Crédits ouverts 2007	CA 2007	% consommé	CA 2006	Variation en %
TOTAL		85 180 677	76 906 462	90,29%	72 627 802	5,56%
O11	charges à caractère général	15 450 658	14 051 814	90,95%	14 422 084	-2,64%
O12	frais de personnel	48 642 178	48 602 532	99,92%	45 257 071	6,88%
65	autres charges de gestion courante	10 362 276	6 985 394	67,41%	6 937 444	0,69%
O14	atténuation des produits	32 732	32 732	100,00%		
66	charges financières	3 396 562	3 381 514	99,56%	2 709 117	19,88%
67	charges exceptionnelles	1 376 320	1 340 560	97,40%	1 705 401	-27,22%
68	dotations aux provisions	110 000	110 000	100,00%		
O42	dotation aux amortissements	2 401 916	2 401 916	100,00%	1 596 683	33,52%
OO2	résultat reporté					
O23	virement à la section investissement	3 408 035				

RECETTES

Chap	Libellé	Crédits ouverts 2007	CA 2007	% réalisé	CA 2006	Variation en %
TOTAL		82 740 203	83 310 156	100,69%	82 022 668	1,55%
70	produits du domaine	3 409 956	3 884 848	113,93%	2 677 906	31,07%
72	travaux en régie	850 000	679 630	79,96%	700 000	-3,00%
73	impôts et taxes	51 906 872	51 930 497	100,05%	51 426 527	0,97%
74	dotations et subventions	24 499 018	22 328 366	91,14%	23 992 874	-7,45%
75	autres produits de gestion courante	1 038 516	965 147	92,94%	791 137	18,03%
O13	atténuation des charges	506 076	403 095	79,65%	512 427	-27,12%
76	produits financiers		79 610			
77	produits exceptionnels	235 765	304 487	129,15%	1 336 605	-338,97%

78	reprises sur amortissement et provi.	294 000	294 000	100,00%		
79	transferts de charges					
OO2	résultat reporté		2 440 476		585 192	

Excédent de fonctionnement : 6 403 694

SECTION D'INVESTISSEMENT : RESULTAT

DEPENSES

Chap	Libellé	Crédits ouverts 2007	CA 2007	% consommé	CA 2006	Variation en %
16	remboursement emprunts	5 229 588	5 229 588	100,00%	4 440 880	15,08%
16882	intérêts courus non échus					
20	immobilisations incorporelles	2 327 353	622 819	26,76%	757 866	-21,68%
204	subventions d'équipement versées	3 862 300	157 941	4,09%	279 134	-76,73%
21	acquisitions immobilisations	3 533 315	2 354 803	66,65%	2 790 463	-18,50%
23	travaux en cours	42 662 139	21 926 111	51,39%	17 249 802	21,33%
21/23	travaux en régie	850 000	679 630	79,96%	700 000	-3,00%
451	travaux pour tiers	310 827	209 307	67,34%	128 167	38,77%
151	provisions pour garantie d'emprunt	184 000	184 000	100,00%		100,00%
	total 1	58 959 522	31 364 199	53,20%	26 346 312	16,00%
OO1	résultat reporté		5 354 991		3 940 226	
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	58 959 522	36 719 190		30 286 538	17,52%

RECETTES

Chap	Libellé	Crédits ouverts 2007	CA 2007	% réalisé	CA 2006	Variation en %
13	subventions d'investissement	32 047 763	5 713 573	17,83%	7 100 602	-24,28%
16	emprunts et dettes	16 268 781	7 944 656	48,83%	7 000 000	11,89%
10	dotations et fonds propres	2 651 403	2 666 206	100,56%	2 260 073	15,23%
16882	intérêts courus non échus					
19	Provisions					
27	autres immobilisations financières	148 222	148 316	100,06%	363 101	-144,82%
1068	excédents de fonction. Capitalisés	6 954 391	6 954 391	100,00%	6 465 084	7,04%
45	travaux pour tiers	359 200	50 750	14,13%	146 006	-187,70%
458	autres opérations d'investissement				1 596 683	
O40	Amortissements des immobilisations	5 809 952	2 401 917	41,34%		

48	charges à répartir					
O21	virement de la section de fonction.					
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		64 239 712	25 879 809	40,29%	24 931 549	3,66%

Déficit d'investissement : 10 839 381

L'AFFECTATION DU RESULTAT GLOBAL

Si l'on tient compte des restes à réaliser en dépenses (opérations engagées mais non terminées en 2007, des travaux effectués mais dont les factures n'ont été reçues qu'en début 2008) et en recettes (subventions non reçues et encaissées à l'achèvement des travaux, emprunts non réalisés), la section d'investissement révèle un besoin de financement de 2 957 258,60 €.

L'excédent de fonctionnement de 6 403 694,26 €, après intégration des restes à réaliser de fonctionnement, s'établit à 4 265 401,30 €. Il couvre le déficit d'investissement à hauteur de 2 957 258,60 € et dégage une recette de 1 308 142,70€ € qui sera proposée en affectation à la section de fonctionnement au chapitre 002 du BP 2008.

COMPTE ADMINISTRATIF 2007 RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE

Section de fonctionnement

	Mandats et Titres émis	Résultat Reporté N-1	Cumul Section	Restes à Réaliser N	Total général
DEPENSES	76 906 462,67	0,00	76 906 462,67	3 226 366,01	80 132 828,68
RECETTES	80 869 681,15	2 440 475,78	83 310 156,93	1 088 073,05	84 398 229,98
Résultat	3 963 218,48	2 440 475,78	6 403 694,26	-2 138 292,96	4 265 401,30

Résultat général



4 265 401,30

Section d'investissement

	Total des réalisations	Résultat Reporté N-1	Cumul Section	Restes à Réaliser N	Total Général
DEPENSES	31 364 199,74	5 354 990,92	36 719 190,66	12 608 416,46	49 327 607,12
RECETTES	25 879 809,49		25 879 809,49	20 490 539,03	46 370 348,52
Résultat	-5 484 390,25	-5 354 990,92	-10 839 381,17	7 882 122,57	-2 957 258,60

Résultat général



-2 957 258,60

Cumuls	-1 521 171,77	-2 914 515,14	-4 435 686,91	5 743 829,61	1 308 142,70
---------------	---------------	---------------	---------------	--------------	---------------------

**RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL VILLE
COMPTE ADMINISTRATIF 2007
CONFORME AU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER**

BUDGET	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE 2007	RESULTAT DE CLOTURE 2007
INVESTISSEMENT	-5 354 990,92		-5 484 390,25	-10 839 381,17
FONCTIONNEMENT	9 394 867,15	5 354 990,92	3 963 218,48	6 403 694,26
TOTAL	4 039 876,23		- 1 521 171,27	-4 435 686,91

ANALYSE DE LA DETTE

L'année 2007 a été marquée par la contraction de deux emprunts nouveaux .

La ville a contracté deux emprunts d'un montant global de : 7 944 656€ auprès de deux établissements financiers et dont les caractéristiques sont indiquées ci-dessous :

Réalisation d'un emprunt destiné à financer divers investissements 2006

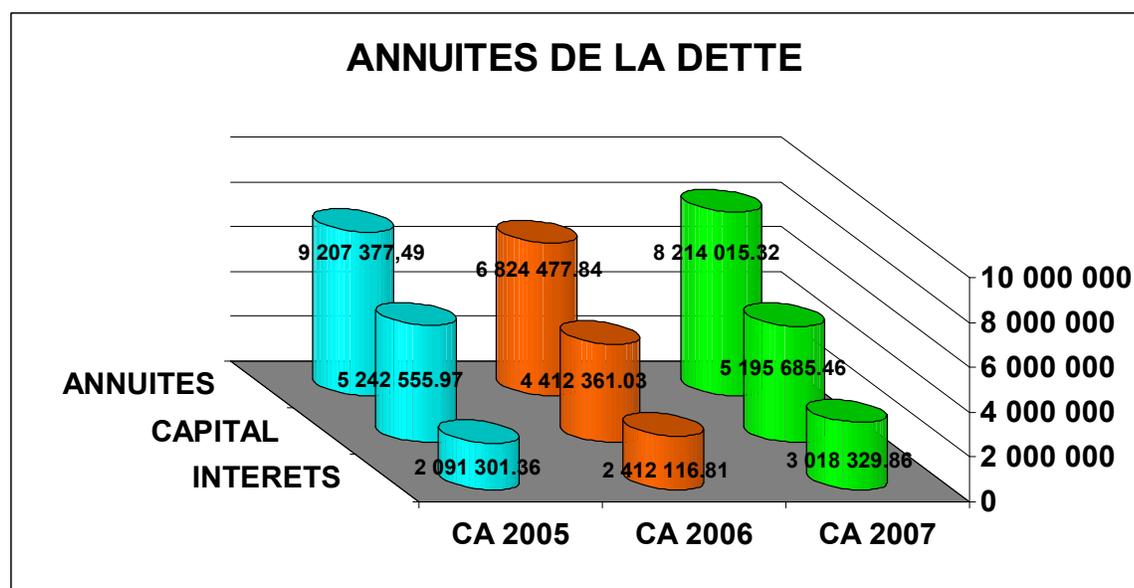
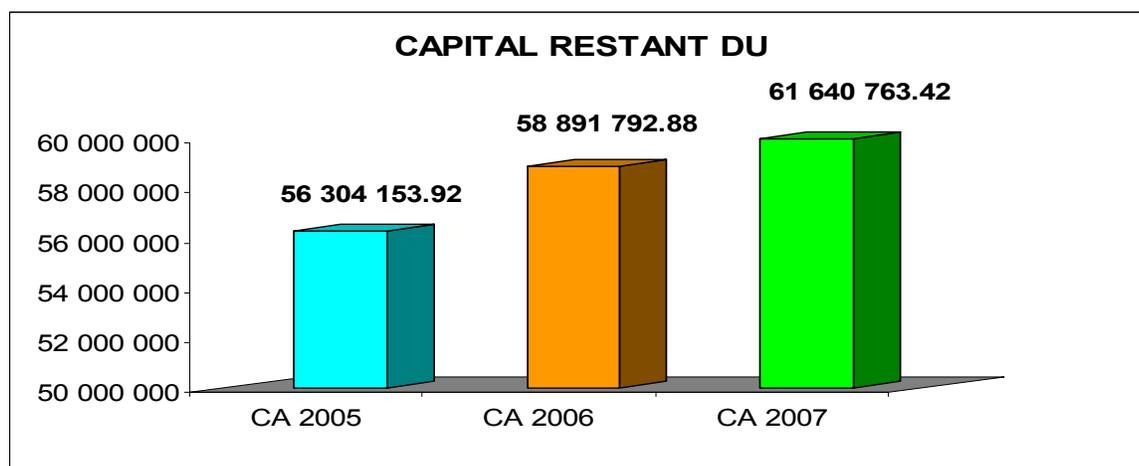
<u>Réf Ville:</u>	E00263	<u>Taux:</u>	Fixe à 3,93%
<u>Réf banque :</u>	73003344494	<u>Échéances</u>	Constante annuelle
<u>Prêteur:</u>	CALYON	<u>Départ:</u>	15/01/2008
<u>Montant:</u>	6 000 000,00 €	<u>Durée:</u>	15 Ans

Réalisation d'un emprunt destiné à financer les opérations renouvellement urbain Travaux ZUS 2007

<u>Réf Ville:</u>	E00264	<u>Taux:</u>	Fixe à 3,95%
<u>réf banque :</u>	1095931	<u>Echéances</u>	Annuelle, constante
<u>Prêteur:</u>	CDC	<u>Départ:</u>	01/08/2008
<u>Montant:</u>	1 944 656 €	<u>Durée:</u>	15 Ans

ETAT DE LA DETTE CA VILLE 2007

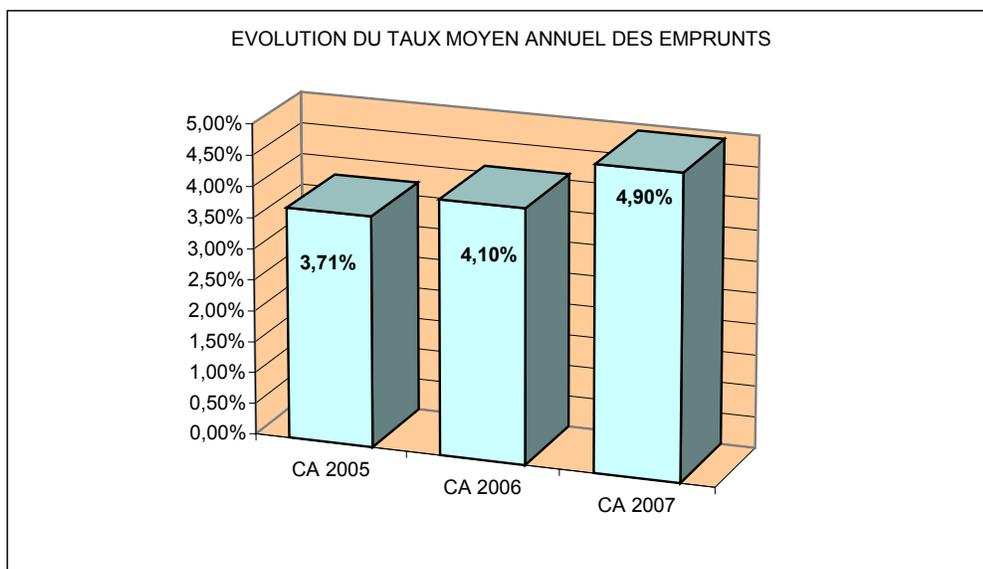
DATE	CAPITAL DU	ANNUITES	CAPITAL	INTERETS
CA 2005	56 304 153,92	7 333 857,33	5 242 555,97	2 091 301,36
CA 2006	58 891 792,88	6 824 477,84	4 412 361,03	2 412 116,81
CA 2007	61 640 763,42	8 214 015,32	5 195 685,46	3 018 329,86



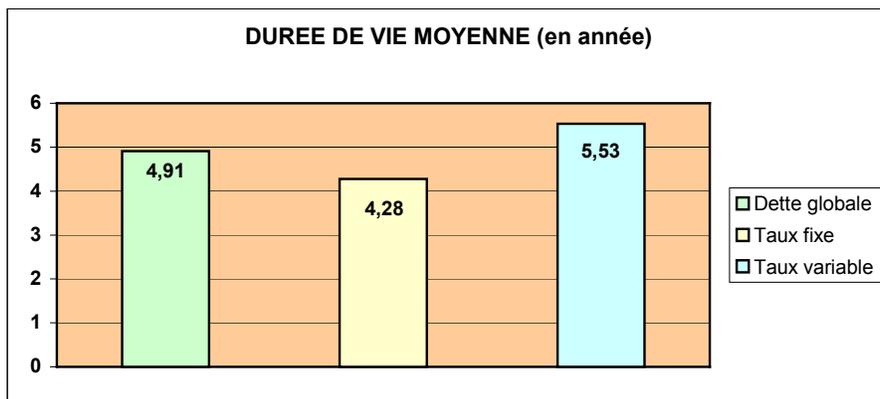
Comme la plupart des villes moyennes, la ville d'Ajaccio continue à emprunter, conséquence directe de la hausse des dépenses d'investissement.

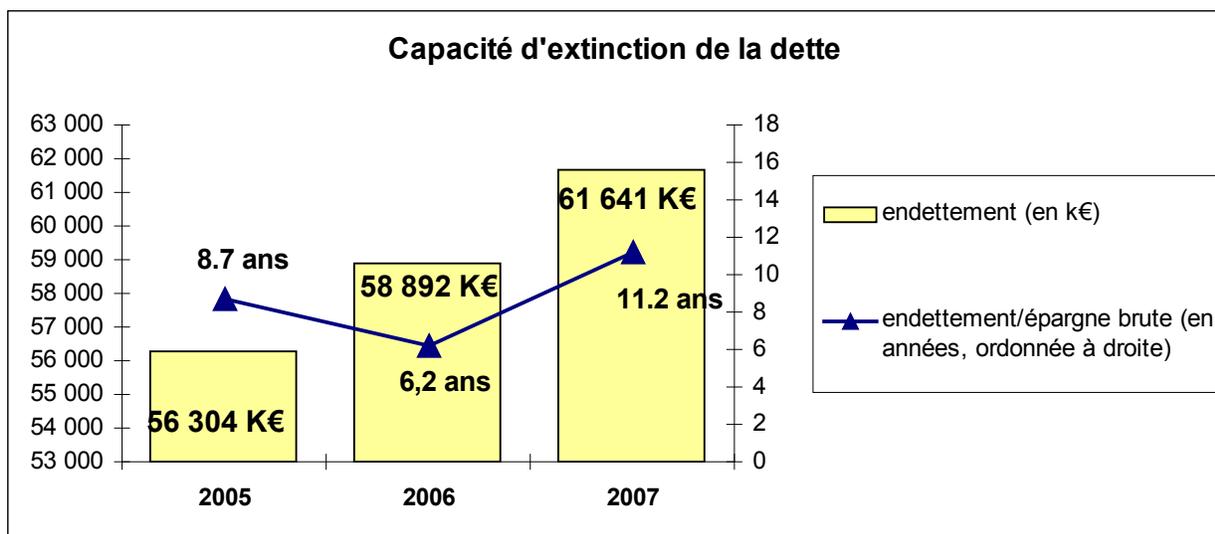
Le niveau d'endettement d'une commune s'apprécie au travers de ratios d'endettement :
(Les dernières moyennes connues de la strate sont de 2006).

- L'encours de la dette de la Ville s'élève à 61 640 763 € soit un montant de 1 127 € / habitant, la moyenne de la strate se situant à 1095 € / habitant .
(le nombre d'habitants pris en compte est celui résultant du recensement de 1999 qui est en cours de réactualisation mais dont les résultats ne seront connus qu'en 2008).
- Son ratio d'endettement (encours de la dette rapporté aux recettes de fonctionnement) s'établit à 0,77 %, contre 0,82% pour la moyenne de la strate .
- La capacité de remboursement de la commune s'appuie sur le ratio de structure : encours de la dette / épargne brute.
Il est exprimé en nombre d'année et est égal, en 2007, à 11,2 années contre 5,7 années pour la moyenne de la strate .
- L'annuité de la dette augmente globalement par rapport à l'exercice 2006 du fait du report d'une échéance en capital de l'exercice 2006 sur l'exercice 2007 mais également, comme l'ensemble des collectivités territoriales, par la poursuite de l'endettement accompagné par une reprise général des taux .



Le taux moyen annuel des remboursements est de 4,90 % en 2007.





conclusion

Le compte administratif 2007 de la ville d'Ajaccio est marqué par le niveau important de réalisation des équipements mis à la disposition des ajacciens générant aussi des frais de fonctionnement, dans un contexte de hausse des coûts, des taux d'intérêts et de désengagement de l'Etat et de nos partenaires financiers traditionnels.

Malgré la bonne tenue des produits fiscaux, les recettes enregistrent un léger repli, suite à la diminution des participations de nos partenaires financiers locaux (PLIE, CUCS, culture).

Les dotations de l'Etat, conformément aux orientations définies en loi de finances initiale, sont impactées par la diminution du FCTP.

Le rythme de progression des charges de fonctionnement, après s'être stabilisée en 2006, reprend en 2007 sous l'effet de l'accroissement des charges de personnel et de l'augmentation des frais financiers.

Notre épargne brute, par voie de conséquence, est réduite et ne permet pas cette année, après avoir couvert l'annuité en capital de la dette, de dégager de l'autofinancement pour nos investissements. Il a fallu donc puiser dans notre fonds de roulement, malgré l'emprunt, afin de financer une partie de l'investissement qui, cette année, a atteint un niveau de 25 M€.

L'endettement, conséquence directe de notre niveau de réalisation d'équipements, augmente pour nous situer en terme de désendettement, à un niveau supérieur à la moyenne de la strate.

Ces résultats toutefois ne sont que le reflet d'un exercice donné. La collectivité devra impérativement stabiliser ses charges de fonctionnement courant pour améliorer son autofinancement, et corrélativement, en l'absence de partenaires financiers, maîtriser son programme pluriannuel d'investissement afin de réduire son recours à l'emprunt.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de M. CERVETTI, Adjoint Délégué,
et après en avoir délibéré,**

Vu La loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant Droit et Liberté des Communes,

Vu La loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,

Vu La loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,

Vu La loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,

Vu l'article L. 1612-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSTATANT que la comptabilité du Compte Administratif 2006 est identique à celle du compte de gestion du Trésorier Municipal.

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 14 Avril 2008,

APPROUVE

Par 36 Voix pour,

7 Voix contre (M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M.M LAUDATO, RUAULT, Mme GUERRINI, Mme FENOCCHI, M. MARCANGELI)

Le Compte Administratif 2007, Budget Principal, ci-annexé ainsi que le Compte de Gestion établi par le Trésorier Municipal, tous deux étant en concordance.

RECONNAIT

La sincérité des restes à réaliser.

PRECISE

Qu'ils seront portés au Budget Supplémentaire 2008.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
FAIT ET DELIBERE à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE DEPUTE-MAIRE,

Dr Simon RENUCCI.